

CONSEIL MUNICIPAL DU 27-10-2016

COMMUNE DE LARNAGE

L'an deux mil seize et le 27 octobre à 20h30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Larnage

Etaient présents : Mrs Osternaud M, Delhome JC, Chirouze H, Belle JC, Coldepin P, Reist-Picard J, Roudier R, Mr Revol C

Mmes Prot MT, Girard P, Buit C, Gautier S, Poulenard MT, Mme Montagnon G

Etait excusée: Mme Delhome Valérie a donné pouvoir à Mr Osternaud Max

Secrétaire de séance : Mr Roudier R

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membres votants : 15

I-APPROBATION DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

II-AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

1°-DELEGUE SYNDICAT DES EAUX DE LA VEAUNE

Sont nommés délégués au syndicat des eaux : Max Osternaud et Hubert Chirouze.

2°-TERRAIN J-ROURE

Mr le Maire informe le conseil municipal que Mr Jean Roure propose de vendre à la commune les parcelles C982 et C711 au prix de 4000€, le conseil municipal autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

3°-CONVENTION RELATIVE AU TRANSPORT DES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES VERS L'ESPACE AQUATIQUE LINAE

Le conseil municipal autorise le Maire à signer cette convention.

4°-MARCHE DES TROMPAS

Suite à l'appel d'offres, l'entreprise Roffat est retenue pour réaliser les travaux de prolongement de l'antenne des trompas. Le montant des travaux est estimé à 39 247€HT.

III-AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION

RAPPORT DES COMMISSIONS

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire